Session 79

4 décembre 2020

Le plan de Relance

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Le Plan “France Relance”

– Le plan “France Relance”, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays

– **Les points abordés**

- Le Cadre Général
- La Transition Agricole, les grandes priorités
- Focus sur quelques mesures

Le plan “France Relance”, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays

- **100 milliards d’euros**

dont 40% financés par l’UE

3 grands volets

Ecologie 30 Md d’€	**Compétitivité** 34 Md d’€	**Cohésion** 36 Md D’€
1ère économie décarbonée de l’UE	Croissance innovation Relocalisation	Réduire les inégalités + de solidarité

la transition agricole

Le Plan de Relance Transition Agricole, alimentation et forêt

1,2 milliards d'euros

Pour donner *« les moyens à notre agriculture et à ceux qui la font d'entreprendre la reconquête de notre souveraineté alimentaire »*

Julien Denormadie

Le Plan de Relance Transition Agricole, alimentation et forêt

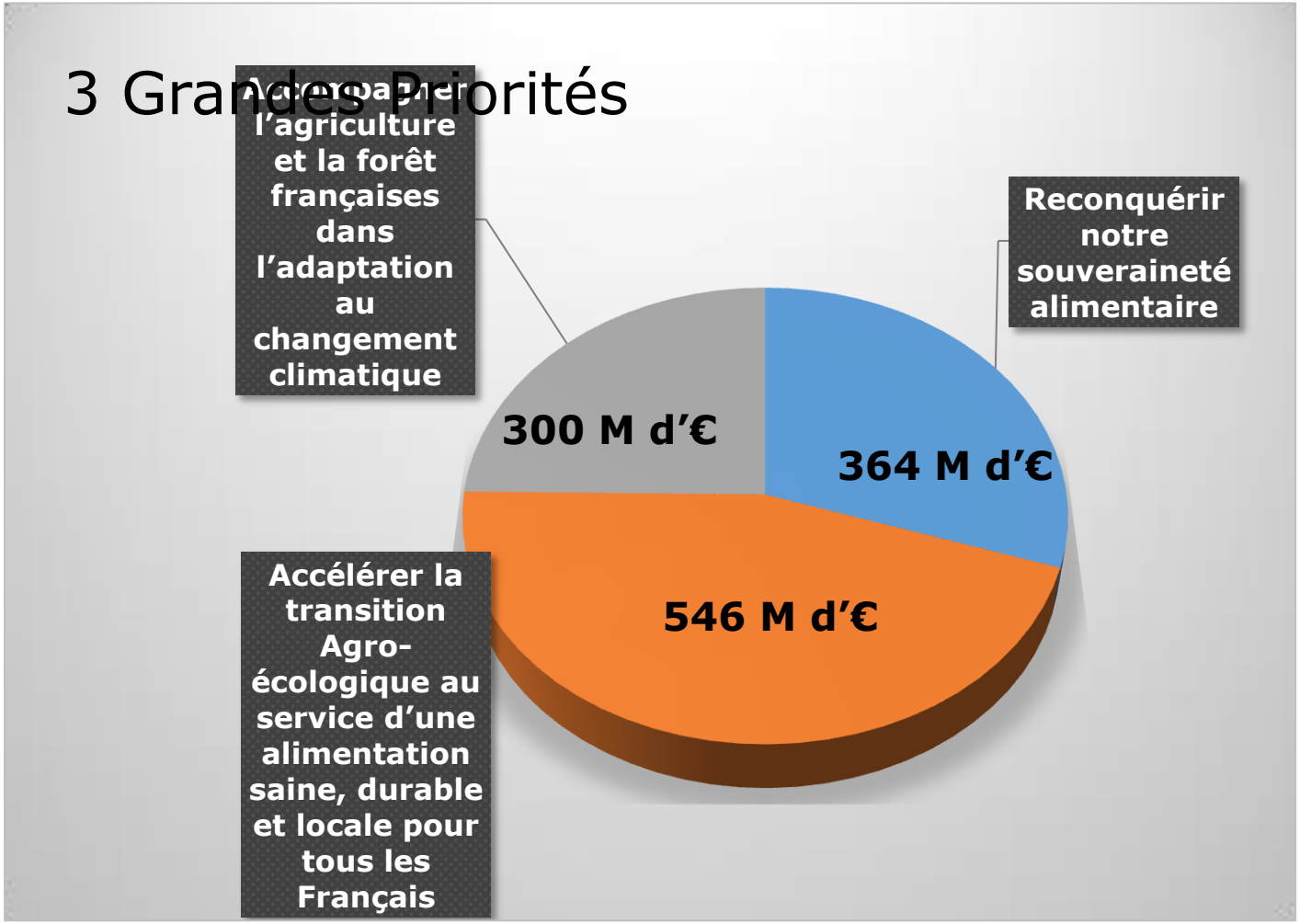

Le Plan de Relance Transition Agricole, alimentation et forêt

- **5 mesures pour « Reconquérir notre souveraineté alimentaire »**

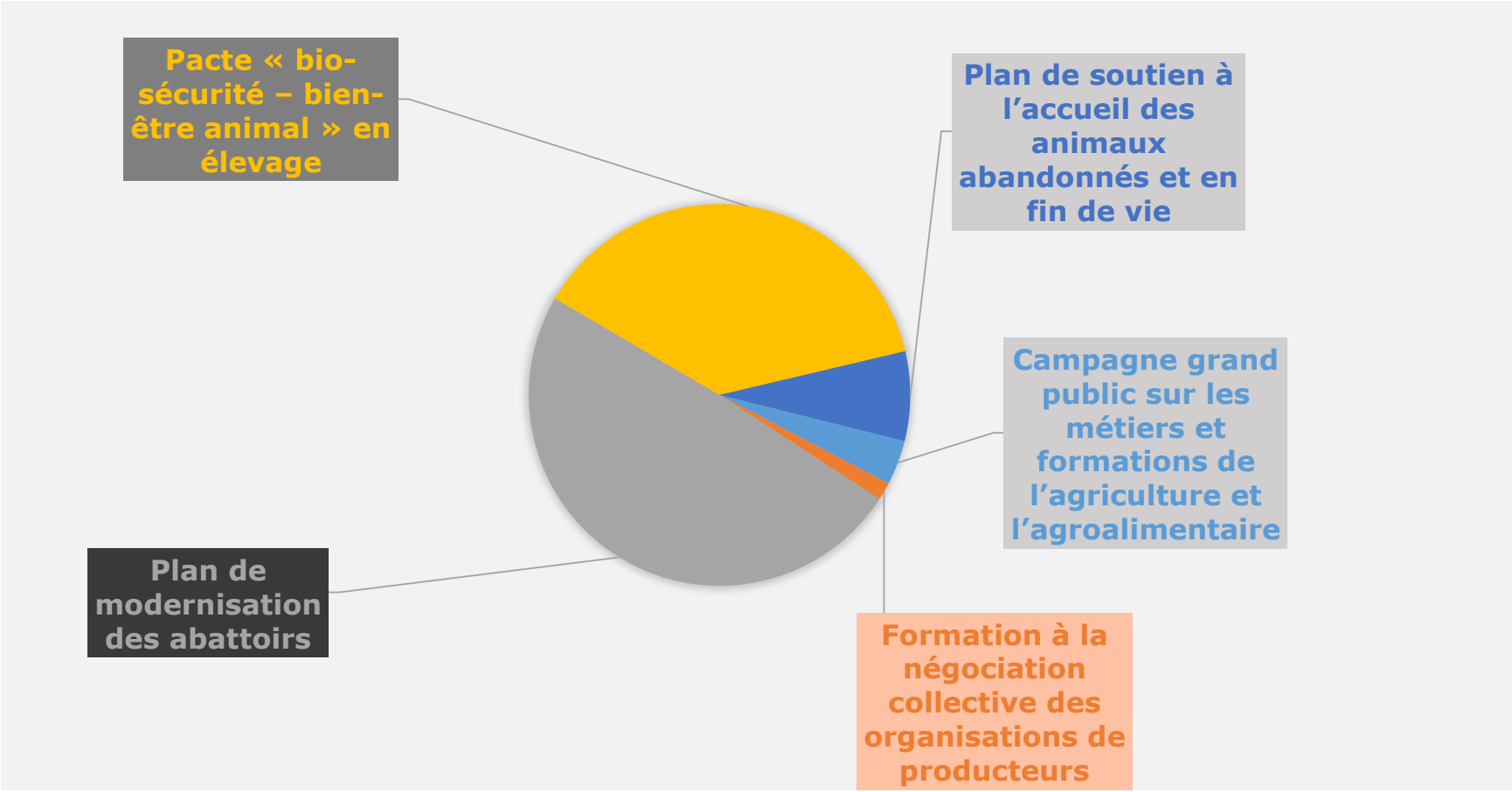

Le Plan de Relance Transition Agricole, alimentation et forêt

- 11 mesures pour **« Accélérer la transition Agro-écologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous»**

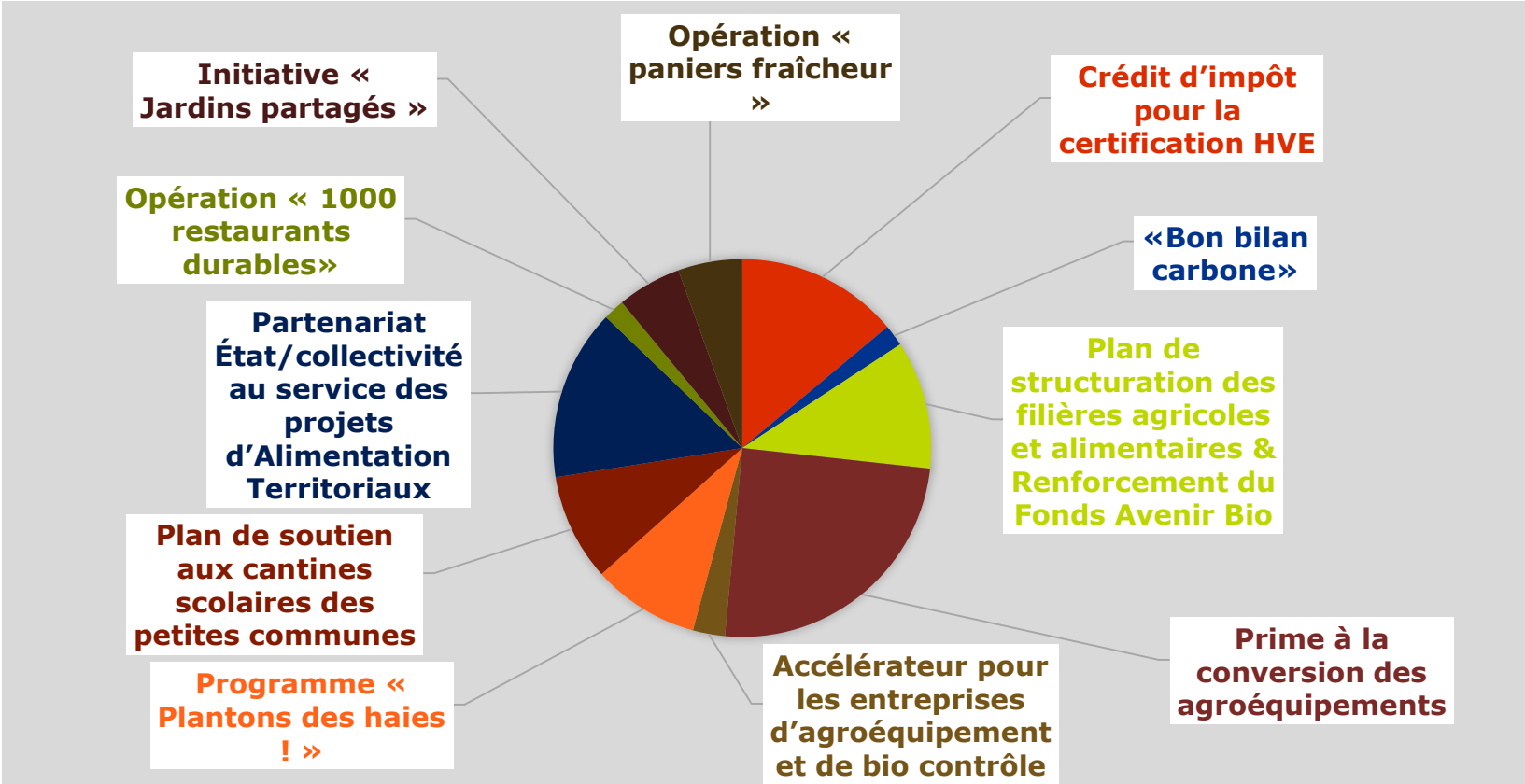

Le Plan de Relance Transition Agricole, alimentation et forêt

- 2 Mesures pour **« Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique »**

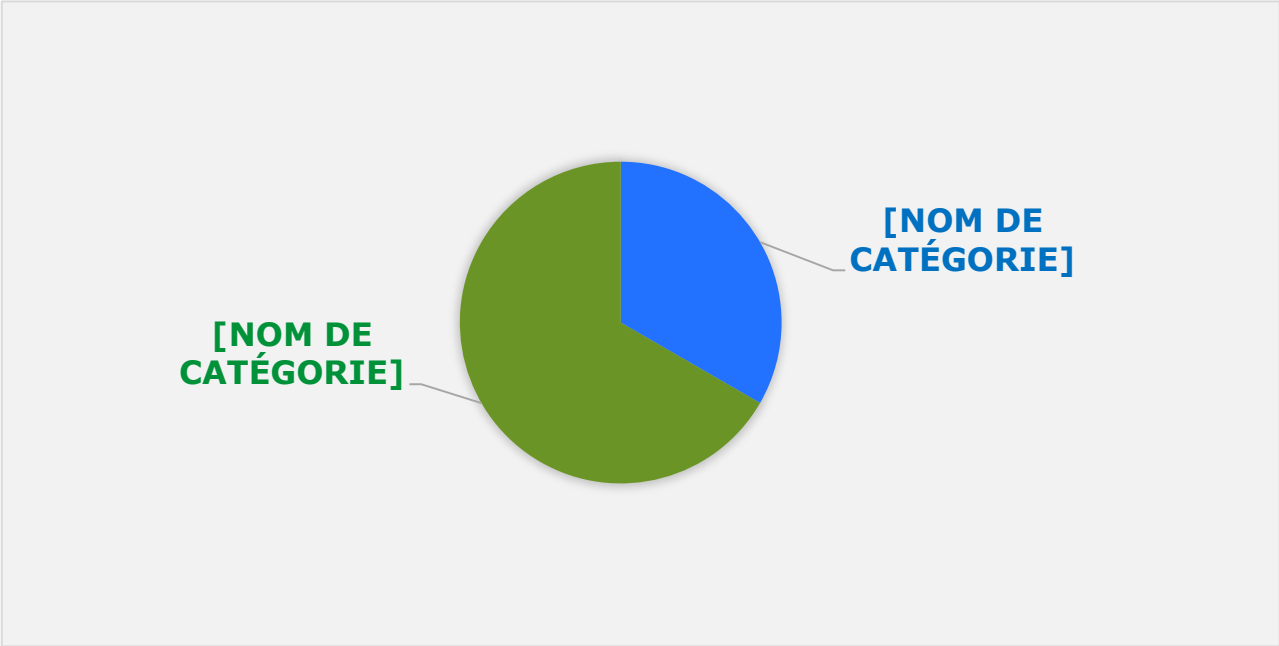

Le Plan de Relance Transition Agricole, alimentation et forêt

- Focus sur quelques Mesures

Renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agro écologique et à l'adaptation au changement climatique

- Présentation du dispositif Agroéquipements (Dispositif AGRIMER)
  - Objectif :
    - Réduire et optimiser l'usage des intrants (produits phytosanitaires, effluents) au travers de l'investissement technologique en exploitation
    - Avoir une agriculture française plus moderne et plus compétitive
  - Public éligible :
    - Les agriculteurs, GAEC, EARL, SCEA, CUMA, GIEE, les ETA, les EA de lycées agricoles publics et privés.

Renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agro écologique et à l'adaptation au changement climatique

- Présentation du dispositif Agroéquipements (Dispositif AGRIMER)
  - Enveloppe : 135 M€
  - Taux d'aide :
    - Matériel de précision: 20%
    - Matériel de pulvérisation/épandage : 30%
    - Matériel de substitution : 40%
  - Bonification JA/CUMA : 10%
  - Plancher de dépenses HT : 2 000 €
  - Plafond de dépenses HT : 40 000 € (CUMA 150 000 €)
  - Matériels éligibles :
    - Matériel de précision (capteurs), équipement d'application des produits phytosanitaires, équipements d'épandage d'effluents, équipements de substitution, dispositifs anti-insectes (liste en cours de validation)

Renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agro écologique et à l'adaptation au changement climatique

- Présentation du dispositif Aléas Climatiques (Dispositif AGRIMER)
  - Objectif :
    - Améliorer la résilience individuelle des agriculteurs face aux aléas climatiques (gel, grêle, sécheresse)
  - Public éligible :
    - Les agriculteurs, GAEC, EARL, SCEA, CUMA, GIEE, les EA de lycées agricoles publics et privés

Renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agro écologique et à l'adaptation au changement climatique

- Présentation du dispositif Aléas Climatiques (Dispositif AGRIMER)
  - Enveloppe : 100 M€ (dont projets collectifs de gestion de l'eau financés via les DRAAF)
    - Taux d'aide : 30% / Bonification JA : 10%
    - Plancher de dépenses HT : 2 000 €
    - Plafond de dépenses HT : 40 000 € (CUMA 300 000 €)
  - Matériels éligibles (liste en cours de validation) :
    - Equipements de protection contre les aléas climatiques (filets anti grêle, tours anti gel…), équipements de protection contre la sécheresse (petit matériel d'irrigation, équipements de pilotage de l'irrigation de précision…)

Renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agro écologique et à l'adaptation au changement climatique

- Modalités de dépôts des demandes de dispositifs agroéquipements et aléas climatiques
  - Dépôt dématérialisé
    - Télé procédure dédiée : une pour chaque dispositif
    - Dépôt au fil de l'eau à partir de janvier 2021 (à 12/2022)
    - Une seule demande par dispositif, avec plusieurs matériels possibles sur la demande
    - Liste déroulante des types d'équipements éligibles
  - Financement
    - Autorisation d'achat dès que le demandeur valide le dépôt de sa demande (12 mois pour réaliser les achats) mais sans garantie d'octroi d'aide à ce stade
    - Décision d'octroi après instruction
    - Paiement sur facture acquittée

Filières animales : modernisation, sécurité sanitaire et bien-être animal

- **Pacte « biosécurité-bien-Être animal » en ELEVAGE**

La mesure Pacte biosécurité et bien-être en élevage **vise à permettre aux éleveurs d'investir pour renforcer la prévention des maladies animales tout en améliorant les conditions d'élevage au regard du bien-être animal**.

- **Objectifs**
  - Améliorer les conditions d'élevage, le bien-être animal
  - Prévenir les maladies touchant les élevages
  - Renforcer la formation des agriculteurs à la biosécurité
  - Préserver l'emploi dans les territoires

Filières animales : modernisation, sécurité sanitaire et bien-être animal

- **Pacte « biosécurité-bien-Être animal » en ELEVAGE**
  - **Le financement**
    - **Volet investissement / Budget : 98 M€**
      - Investissements immatériels et matériels (Précisions à venir)
      - Taux d'aide: Jusqu'à 40% (possibles bonifications JA, zones spécifiques, projets collectifs, GIEE,..
      - En lien avec la mesure « investissements » PDRR : sous Autorité de Gestion de la Région qui peut activer le FEADER (Effet levier supplémentaire)
    - **Volet formation / Budget : 2 M€**
      - Prévention des maladies dans les élevages.
      - Public cible : éleveurs et salariés d'élevage.

Partenariat Etat/Collectivité au service des projets d'Alimentation Territoriaux

- **« Structurer les filières locales au travers des projets alimentaires territoriaux »**
  - Financer l'émergence de **nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux** via l'Appel à projets du Programme National de l'Alimentation.
    - Un nouvel AAP sera lancé en décembre
  - Accélérer la montée en puissance des PAT existants.
    - Financement d'investissements matériels et immatériels → via le dispositif « Contrat de plan Etat-Région » (CPER)

Partenariat Etat/Collectivité au service des projets d'Alimentation Territoriaux

- **Enveloppe disponible** : 77M€ répartis entre les Régions
  - **Bénéficiaires** : seront éligibles à ces fonds, les porteurs de projet de PAT
  - **Investissements éligibles** : financements matériels (pour développer l'alimentation de proximité : outils territoriaux…) mais aussi immatériels (conseil, étude…)
- Lancement des AAP courant janvier 2021

Partenariat Etat/Collectivité au service des projets d'Alimentation Territoriaux

Collectivité	PAT	Démarche de Coopération avec une thématique Alimentation Territoriale	Agrément Région
Agglo 2 B		Oui 2019	oui Région
Thouarsais			
Parthenay Gâtine			
Airvaudais val de Thouet			
Val de Gâtine			
CAN et Haut val de Sèvres	oui 2019	oui 2018	oui Région
Pays Mellois	non - en réflexion pour 2021	oui 2018	oui Région

Le PAT sur le département 79 n'a pas été retenu pour 2020
mais la DRAAF ne ferme pas la porte dans le cadre du plan de Relance

Campagne de communication sur les métiers

- Pour assurer la souveraineté alimentaire de la France
  - assurer la relève par une nouvelle génération d'agriculteurs,

- L'agriculture et le secteur agroalimentaire peinent à recruter
  - Lancement d'une campagne grand public pour :
    - **valoriser les métiers** ….
    - **faire connaître les 200 métiers et formations et besoins de recrutement**

  - Vers 4 cibles : grand public, jeunes en âge d'orientation, parents, personnes en reconversion

- Enveloppe disponible : **10 millions d'€**

Crédit d’impôt HVE

- **Enveloppe disponible :** 76 millions d'Euros sur 2021 et 2022.
- **Objectif :** 5 000 exploitations certifiées HVE/an.

- **Bénéficiaires**
  - Les nouvelles exploitations certifiées en 2021 ou 2022
  - Les exploitations dont la certification est toujours valide au 31/12/2021

- **Les aides**
  - Un crédit d'impôt = 2 500€
  - Cumulable avec le crédit d'impôt bio pour les exploitations possédant la double certification (≤ 5 000€)

Bilan Carbone

- Inciter les agriculteurs à mettre en place des pratiques agro-écologiques dès leur installation.
  - Enveloppe : 10 M€
  - Public cible : agriculteur récemment installé (1 à 5 ans)
  - Actions éligibles :
    - Diagnostic GES
    - Plan d'action identifiant des leviers d'amélioration
    - Indicateurs de suivi
  - Structures porteuses (Convention avec ADEME) :
    - Chambres d'agriculture, Coopératives, Bureau d'étude
  - Modalités de financement :
    - Plafond journalier de 550€/jour
    - Taux d'aide à 90% (reste à charge de 10%) (Plafond?)

Plan protéines végétales

- **Objectifs** :
  - Réduire la dépendance aux importations de protéines végétales pour améliorer l'autonomie protéique de la France ;
  - Faire de la France un leader de la protéine végétale en alimentation humaine
  - Multiplier les surfaces en légumineuses → doubler les surfaces d'ici 2030, atteindre 8 % de la SAU ;

- **Enveloppe** : 100 M€

Synthèse et cohérence du plan de relance CRA-NA avec les échelons Etat et Région

PRIORITES CRA-NA		Région NA	ETAT (France Relance)
Mesures d'urgence	Accompagnement de la trésorerie des filières en difficulté et des agriculteurs en situation fragile	Viticulture / filières palmipèdes gras	-
	Préférence locale	Favoriser les certifications pour garantir l'accès aux marchés / Pacte alimentaire Nouvelle-Aquitaine / Feuille de route "alimentation durable et locale"	Structuration des filières /Appui aux OP / Alimentation locale et solidaire / Cantines scolaires / PAT
	Accompagnement stratégique des entreprises agricoles vers plus de résilience	Accompagner la gestion du risque / Développer et généraliser le biocontrôle et les biosolutions	Prime à la conversion / Investissements pour faire face aux aléas climatiques pour agro-équipements et biocontrôle
Relancer la dynamique économique	Favoriser l'autonomie des exploitations et des territoires	Mettre les coopératives au cœur de la transition	Agriculture urbaine / Plan protéines / Modernisation des abattoirs et projets de proximité
	Encourager les investissements productifs	Financer les investissements / Accompagner la transition numérique	Structuration des filières /Appui aux OP / Pacte biosécurité et bien-être animal
	Rénover et sécuriser les relations commerciales	Pacte alimentaire Nouvelle-Aquitaine / Feuille de route "alimentation durable et locale"	Appui aux OP / Alimentation locale/solidaire /Cantines scolaires / PAT
Accélérer la transition agro-écologique	Sécuriser l'accès à l'eau face au changement climatique	Faciliter l'accès à l'eau	
	Encourager l'engagement dans des démarches de différenciation sanitaire et environnementale	Favoriser les certifications pour garantir l'accès aux marchés / Monétisation des crédits carbone / Bien-être animal	"Plantons des haies" / "bilan carbone" / fonds "avenir bio" / crédits d'impôts HVE
Cohésion sociale et renouvellement des générations	Image de l'agriculture et acceptation sociale	Bien-être animal / Feuille de route « alimentation durable et locale »	Appui aux OP /Pacte biosécurité et bien-être animal / Prise en charge des animaux abandonnés
	Attirer de nouveaux actifs, notamment les jeunes	-	Métiers et formation

Autres mesures interministérielles

- Mesures hors volet « agricole alimentaire et forêts » qui bénéficient aussi indirectement aux agriculteurs et aux consommateurs
  1. Relocalisation de la production industrielle dans les territoires
  2. Renforcement des fonds propres des TPE/PME et ETI
  3. Rénovation énergétique des bâtiments
  4. Décarbonation de l'industrie
  5. Renforcer les filières de la pêche et de l'aquaculture pour une meilleure résilience et souveraineté de la France
  6. Investir dans les technologies d'avenir (PIA)
  7. Aides à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans et des personnes handicapées
  8. Formation des jeunes sur les secteurs stratégiques et porteurs
  9. 300 000 parcours d'accompagnement supplémentaires vers l'emploi
  10. Renforcer les compétences des actifs et transformer la formation professionnelle
  11. Maintien de l'emploi et des compétences : activité partielle de longue durée et FNE Formation

… merci pour votre attention …

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES